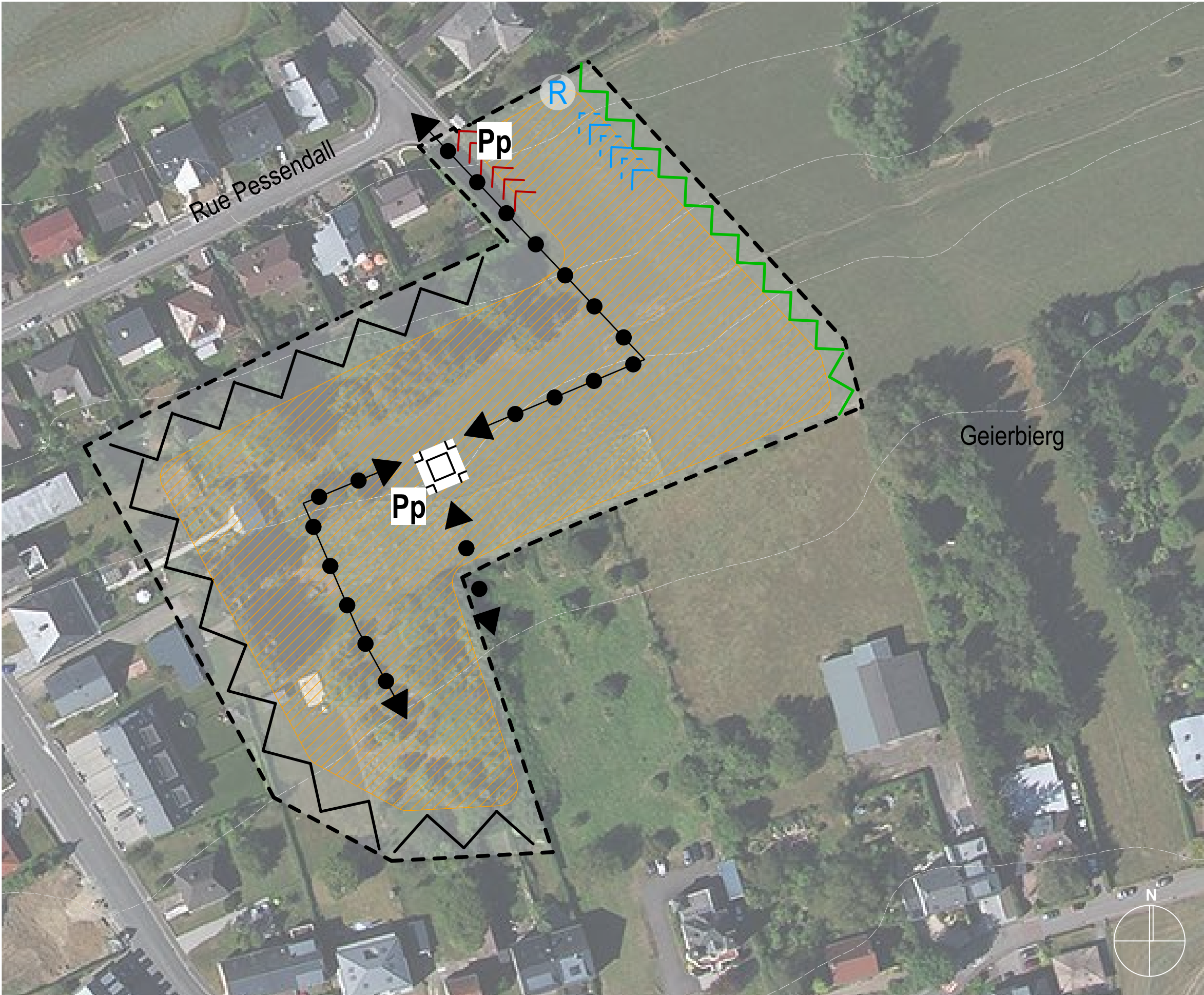
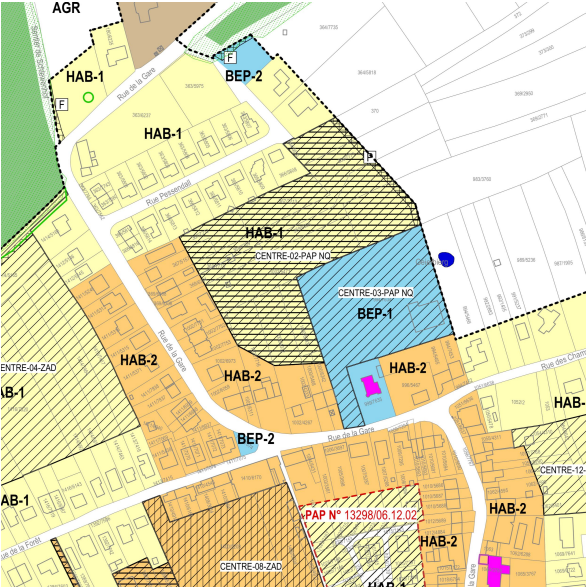


© ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2012) - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - PLAN CADASTRAL NUMERISE - PLAN CADASTRAL NUMERISE PON 2012 | BASE DE DONNEES TOPOCARTOGRAPHIQUES BD-TOPO VERSION 1994 (ACT2002_73) | ACT ORTHOPHOTOS 2016



EXTRAIT DE LA PARTIE GRAPHIQUE DU PAG



DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL

CENTRE-02-PAP NQ			
Geierbiertg			
HAB-1			
COS max.	0,40	CUS max.	0,75
CSS max.	0,60	DL max.	25

SURFACE

1,87 HA

ENJEUX URBANISTIQUES

QUARTIER RÉSIDENTIEL DE GRANDE TAILLE ENCLAVÉ DANS LA STRUCTURE BÂTIE EXISTANTE
COMPLÉMENT DES STRUCTURES ET DES VOLUMES BÂTIS AVOISINANTS
RÔLE IMPORTANT DES MESURES D'INTÉGRATION URBANISTIQUE ET PAYSAGÈRE
LIAISON PIÉTONNE VERS PESSENDALL ET VERS VILLA EUGÉNIE EN TANT QUE FACTEUR D'INTÉGRATION

LIGNES DIRECTRICES

CRÉER UNE MIXITÉ DES TYPES DE LOGEMENTS
CRÉER UNE DESSERTE UNIQUE ET UN ESPACE DE RENCONTRE
PRÉSERVER LA PERMÉABILITÉ AVEC QUARTIERS ALENTOURS ET NOUVEL ÉQUIPEMENT
PRÉSERVER LES STRUCTURES VERTES ET ÉCOLOGIQUES
METTRE À PROFIT LA TOPOGRAPHIE EXISTANTE

MISE EN OEUVRE

UNE PHASE

LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)

- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
- Courbe de niveau (BD-TOPO)
- Cours d'eau (BD-TOPO)

Concept de développement urbain

- Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités**
- | | | | |
|--------|---------|-------|--|
| | | | logement |
| | | | commerce / services |
| | | | artisanat / industrie |
| | | | équipements publics / loisirs / sports |
| faible | moyenne | forte | densités |

Espace public

- espace minéral cerné / ouvert
- espace vert cerné / ouvert

Centralité

- Eléments identitaires à préserver**
- Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants**

Séquences visuelles

- axe visuel
- seuil / entrée de quartier, de ville, de village

Concept de mobilité et d'infrastructures techniques

- Connexions**
- réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
- mobilité douce (interquartier, intraquartier)
- zone résidentielle / zone de rencontre
- chemin de fer
- Aires de stationnement**
- parking couvert / souterrain
- parking public / privé
- transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)
- Infrastructures techniques**
- axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
- bassin de rétention pour eaux pluviales
- axe principal du canal pour eaux usées

Concept paysager et écologique

- biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- coulée verte
- mesures d'intégration spécifiques paysagères

COMMUNE DE LEUDELANGE ETUDE PREPARATOIRE - 1 : 1 000

DIMENSIONS DU PLAN 51,0 x 29,7 CM

ETUDE PREPARATOIRE – SECTION 3 – SCHEMAS DIRECTEURS - CENTRE-02-PAP NQ - GEIERBIERTG - LOCALITE DE LEUDELANGE-CENTRE

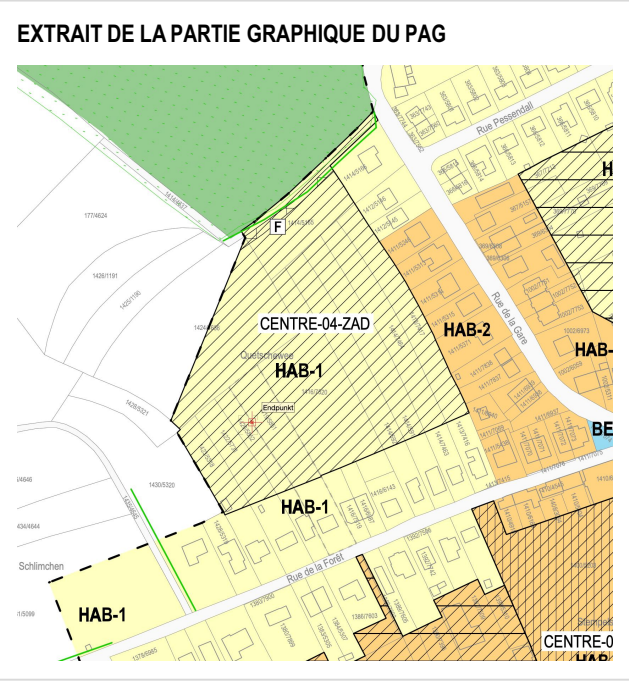
DEWEY MULLER PARTNERSCHAFT MBB ARCHITEKTEN STADTPLANER

DATE	N° PROJET	N° PLAN
10.09.2019	1334	P-EP3-CEN-02-a

CENTRE-04-ZAD			
Quetscheweie			
HAB-1			
COS max.	0,30	CUS max.	0,50
CSS max.	0,40	DL max.	15

	biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
	élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
	coulée verte
	mesures d'intégration spécifiques pays

© ORIGINE CADASTRE - DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2012) - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - PLAN CADASTRAL NUMERISE PCN 2012 BASE DE DONNEES TOPOCARTOGRAPHIQUES BD-TOPO VERSION 1884 (ACT2002_73) | ACT ORTHOPHOTOS 2016



DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL

CENTRE-04-ZAD			
Quetschewee			
HAB-1			
COS max.	0,30	CUS max.	0,50
CSS max.	0,40	DL max.	15

SURFACE
2,58 HA

ENJEUX URBANISTIQUES
QUARTIER DE TAILLE IMPORTANTE EN PÉRIPHÉRIE
COMPLÉMENT DE LA STRUCTURE BÂTIE PAR UNE MIXITÉ DES FORMES D'HABITAT
CHEMIN VICINAL EXISTANT POUR DESSERTE UNIQUE
PRÉSENCE D'UNE FORÊT ET DE STRUCTURES VERTES INTÉRESSANTES
À PRENDRE EN COMPTE

LIGNES DIRECTRICES
METTRE À PROFIT LA TOPOGRAPHIE EN PRÉSENCE
CONSERVER UNE OUVERTURE SUR LE PAYSAGE
RESPECTER LES STRUCTURES ÉCOLOGIQUES EXISTANTES ET LA DISTANCE À LA FORÊT

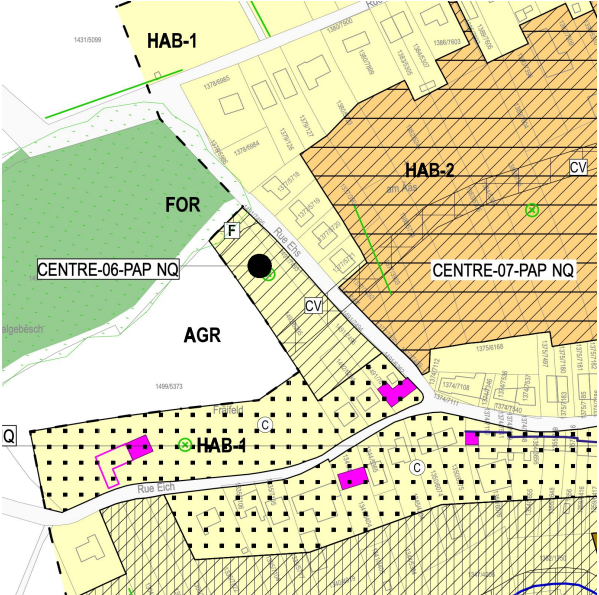
MISE EN OEUVRE
ÉVENTUELLEMENT PLUSIEURS PHASES

- LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)**
- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
 - Courbe de niveau (BD-TOPO)
 - Cours d'eau (BD-TOPO)
- Concept de développement urbain**
- Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités**
- | | | | |
|--------|---------|-------|--|
| | | | logement |
| | | | commerce / services |
| | | | artisanat / industrie |
| | | | équipements publics / loisirs / sports |
| faible | moyenne | forte | densités |
- Espace public**
- espace minéral cerné / ouvert
 - espace vert cerné / ouvert
- Centralité**
- Eléments identitaires à préserver
 - Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants
- Séquences visuelles**
- axe visuel
 - seuil / entrée de quartier, de ville, de village
- Concept de mobilité et d'infrastructures techniques**
- Connexions**
- réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
 - mobilité douce (interquartier, intraquartier)
 - zone résidentielle / zone de rencontre
 - chemin de fer
- Aires de stationnement**
- parking couvert / souterrain
 - parking public / privé
 - transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)
- Infrastructures techniques**
- axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
 - bassin de rétention pour eaux pluviales
 - axe principal du canal pour eaux usées
- Concept paysager et écologique**
- biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
 - élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
 - coulée verte
 - mesures d'intégration spécifiques paysagères

© ORIGINE CADASTRE - DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2012) - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - PLAN CADASTRAL NUMERISE PCN 2012 / BASE DE DONNEES TOPOCARTOGRAPHIQUES BD-TOPO VERSION 1994 (ACT2002_73) / ACT ORTHOPHOTOS 2016



EXTRAIT DE LA PARTIE GRAPHIQUE DU PAG



DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL

CENTRE-06-PAP NQ			
Fräifeld			
HAB-1			
COS max.	0,40	CUS max.	0,75
CSS max.	0,60	DL max.	25

SURFACE :
0,48 HA

ENJEUX URBANISTIQUES
QUARTIER DE PETITE TAILLE SITUÉ EN PÉRIPHÉRIE ENTRE FORÊT ET SECTEUR PROTÉGÉ
COULÉE VERTE DES NOUVEAUX QUARTIERS SITUÉS EN FACE À PROLONGER DANS LE PROJET
STRUCTURE BÂTIE EN VIS-À-VIS CONSTITUE LIGNE DE CONDUITE
INTÉGRATION DANS LE PAYSAGE JOUE UN RÔLE IMPORTANT
RESPECT DES ÉLÉMENTS NATURELS À PROTÉGER

LIGNES DIRECTRICES
ADAPTER LA VOLUMÉTRIE À LA SITUATION EN PÉRIPHÉRIE ET AU PAYSAGE
METTRE À PROFIT LA TOPOGRAPHIE EN PRÉSENCE
CONSERVER UNE OUVERTURE SUR LE PAYSAGE

MISE EN OEUVRE
UNE PHASE

LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)

- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
- - - Courbe de niveau (BD-TOPO)
- Cours d'eau (BD-TOPO)

Concept de développement urbain

- Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités**
- | | | | |
|--------|---------|-------|--|
| | | | logement |
| | | | commerce / services |
| | | | artisanat / industrie |
| | | | équipements publics / loisirs / sports |
| faible | moyenne | forte | densités |

Espace public

- espace minéral cerné / ouvert
- espace vert cerné / ouvert

Centralité

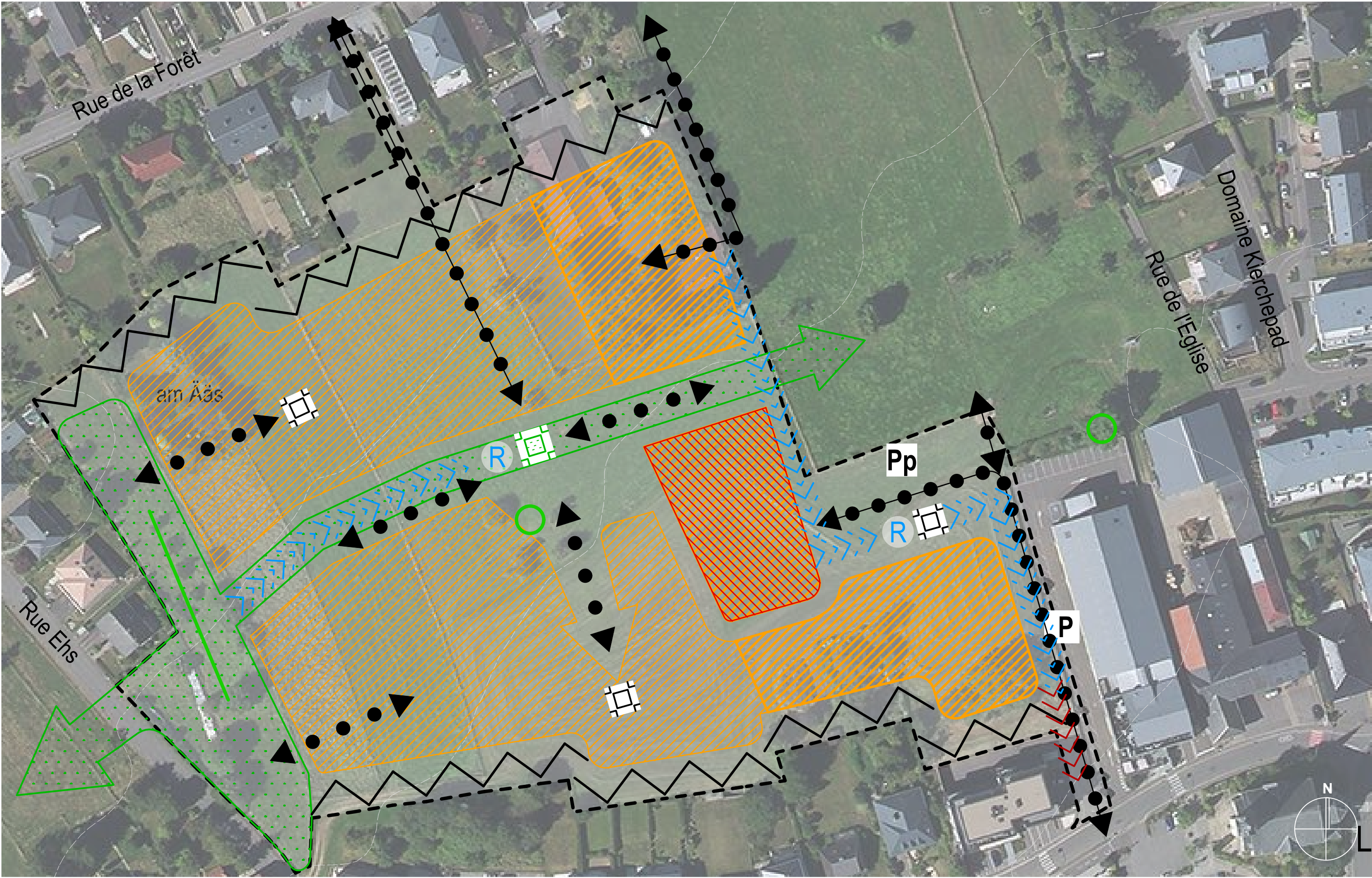
- Eléments identitaires à préserver**
- Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants**
- Séquences visuelles**
 - axe visuel
 - seuil / entrée de quartier, de ville, de village

Concept de mobilité et d'infrastructures techniques

- Connexions**
- réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
 - mobilité douce (interquartier, intraquartier)
 - zone résidentielle / zone de rencontre
 - chemin de fer
- Aires de stationnement**
- parking couvert / souterrain
 - parking public / privé
 - transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)
- Infrastructures techniques**
- axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
 - bassin de rétention pour eaux pluviales
 - axe principal du canal pour eaux usées

Concept paysager et écologique

- biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- coulée verte
- mesures d'intégration spécifiques paysagères



EXTRAIT DE LA PARTIE GRAPHIQUE DU PAG

DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL

CENTRE-07-PAP NQ			
Stempels 1			
HAB-2			
COS max.	0,50	CUS max.	0,90
CSS max.	0,60	DL max.	45

SURFACE :
4,12 HA

ENJEUX URBANISTIQUES
QUARTIER À PRÉDOMINANCE RÉSIDENTIELLE DE GRANDE TAILLE
SITUÉ PRÈS DU CENTRE
IMPORTANCE DE LA MIXITÉ DES FONCTIONS ET DES VOLUMÉTRIES
INTÉGRATION DANS LE BÂTI EXISTANT JOUE UN RÔLE IMPORTANT
LIAISONS ROUTIÈRES ET PIÉTONNES À METTRE EN PLACE DANS PLUSIEURS DIRECTIONS
STATIONNEMENT PUBLIC ET PRIVÉ À INTÉGRER
PRÉSENCE D'UNE COULÉE VERTE, DE BIOTOPES ET D'ÉLÉMENTS NATURELS À PRÉSERVER

LIGNES DIRECTRICES
METTRE EN PLACE UNE DIVERSITÉ DES FONCTIONS, DE LA STRUCTURE BÂTIE, DES VOLUMES ET DES TYPES DE LOGEMENTS
CRÉER PLUSIEURS ESPACES LIBRES CONVIVIAUX
SOIGNER LES INTERFACES AVEC LE BÂTI EXISTANT
ARTICULER LA COULÉE VERTE AVEC BIOTOPES PROTÉGÉS

MISE EN OEUVRE
DEUX PHASES AU MINIMUM

- LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)**

 - Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
 - - - Courbe de niveau (BD-TOPO)
 - Cours d'eau (BD-TOPO)

Concept de développement urbain

Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités

	faible	moyenne	forte	densités
logement				
commerce / services				
artisanat / industrie				
équipements publics / loisirs / sports				

Espace public

 - espace minéral cerné / ouvert
 - espace vert cerné / ouvert

Centralité

 - Eléments identitaires à préserver**
 - Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants**

Séquences visuelles

 - axe visuel
 - seuil / entrée de quartier, de ville, de village

Concept de mobilité et d'infrastructures techniques

Connexions

 - réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
 - mobilité douce (interquartier, intraquartier)
 - zone résidentielle / zone de rencontre
 - chemin de fer

Aires de stationnement

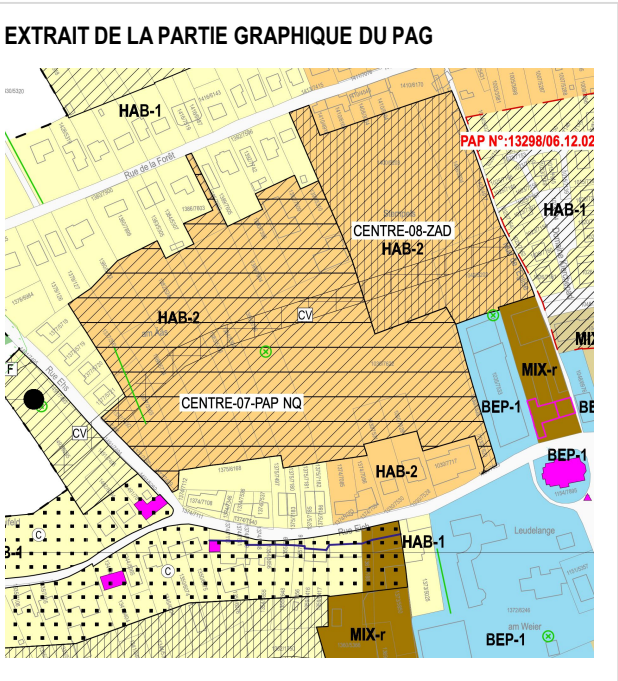
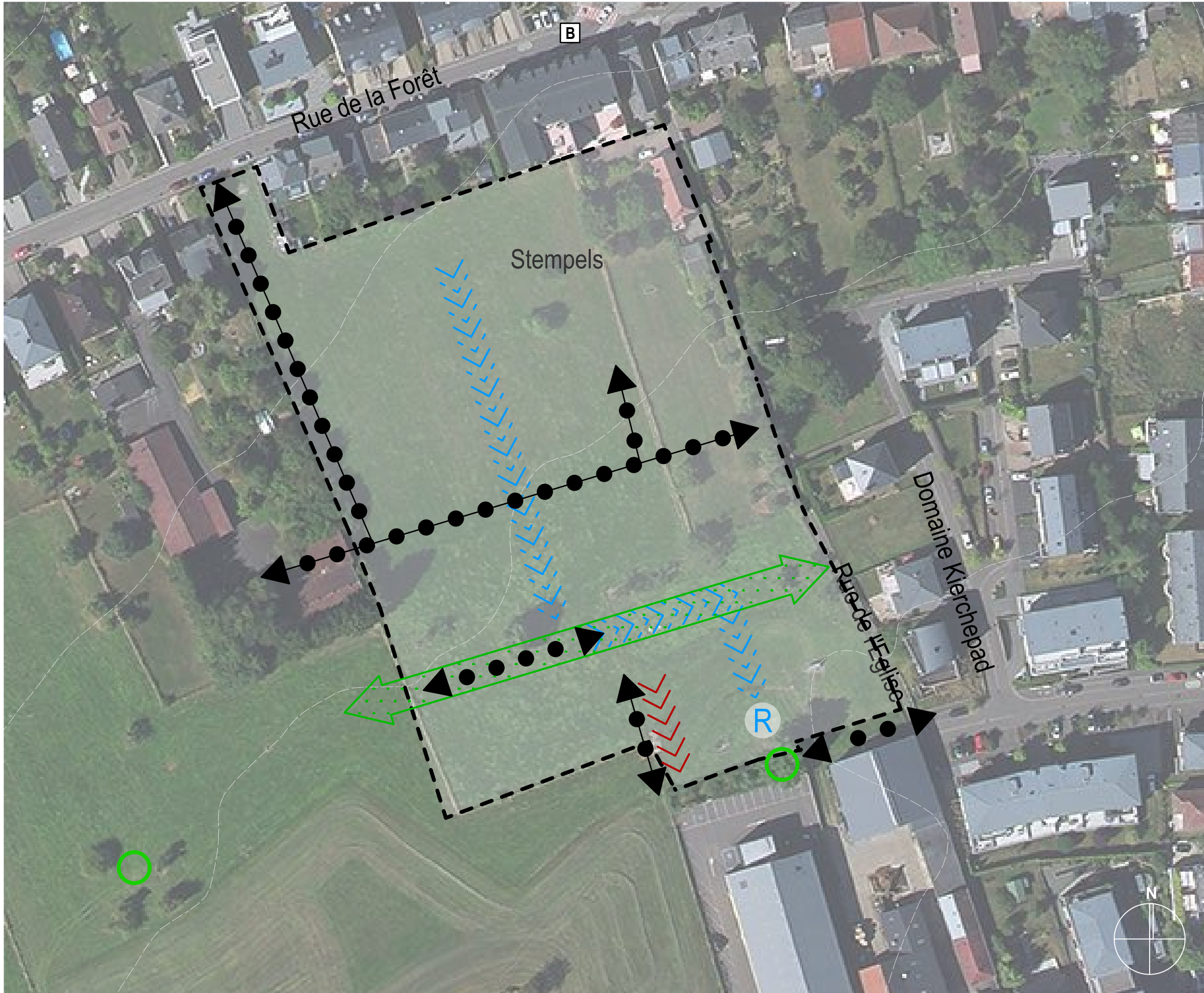
 - parking couvert / souterrain
 - parking public / privé
 - transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)

Infrastructures techniques

 - axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
 - bassin de rétention pour eaux pluviales
 - axe principal du canal pour eaux usées

Concept paysager et écologique

 - biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
 - élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
 - coulée verte
 - mesures d'intégration spécifiques paysagères



DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL			
CENTRE-08-ZAD			
Stempels 2			
HAB-2			
COS max.	0,50	CUS max.	1,00
CSS max.	0,60	DL max.	65

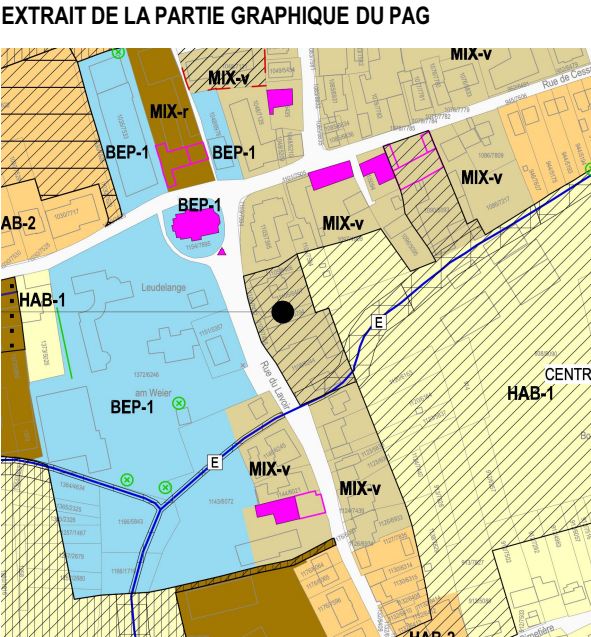
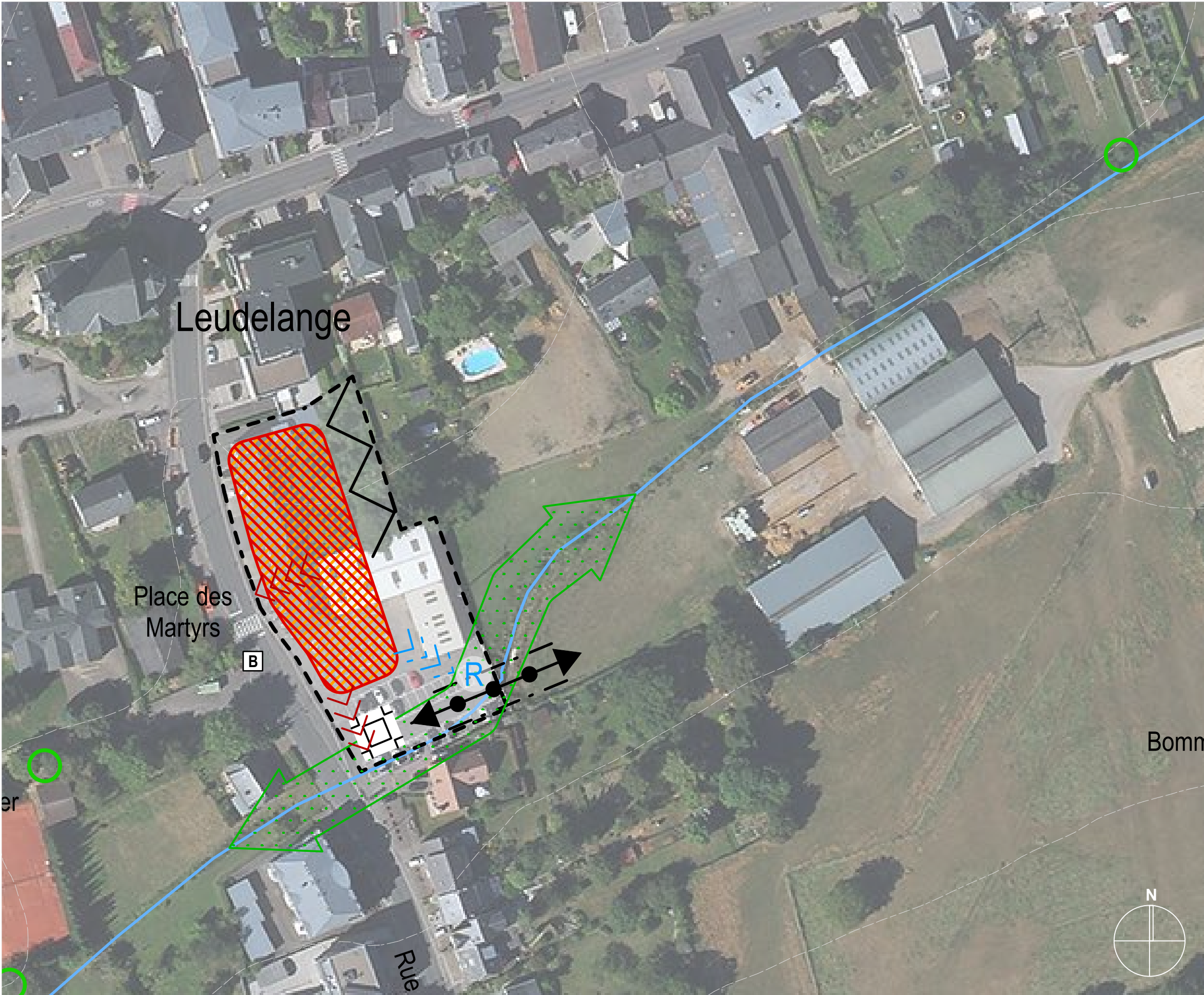
SURFACE
1,83 HA

ENJEUX URBANISTIQUES
QUARTIER RÉSIDENTIEL MIXTE SITUÉ PRÈS DU CENTRE
INTÉGRATION DANS LE BÂTI EXISTANT JOUE UN RÔLE IMPORTANT
LIAISONS ROUTIÈRES ET PIÉTONNES À METTRE EN PLACE DANS PLUSIEURS DIRECTIONS
PRÉSENCE D'ÉLÉMENTS NATURELS ET DE BIOTOPES À PRÉSERVER

LIGNES DIRECTRICES
METTRE EN PLACE UNE DIVERSITÉ DE LA STRUCTURE BÂTIE,
DES VOLUMES ET DES TYPES DE LOGEMENTS
ARTICULER LA COULÉE VERTE AVEC QUARTIERS ADJACENTS

MISE EN OEUVRE
UNE PHASE

- LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)**
- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
 - Courbe de niveau (BD-TOPO)
 - Cours d'eau (BD-TOPO)
- Concept de développement urbain**
- Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités**
- | | | | |
|--------|---------|-------|--|
| | | | logement |
| | | | commerce / services |
| | | | artisanat / industrie |
| | | | équipements publics / loisirs / sports |
| faible | moyenne | forte | densités |
- Espace public**
- espace minéral cerné / ouvert
 - espace vert cerné / ouvert
- Centralité**
- Eléments identitaires à préserver
- Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants**
- Séquences visuelles
- Séquences visuelles**
- axe visuel
 - seuil / entrée de quartier, de ville, de village
- Concept de mobilité et d'infrastructures techniques**
- Connexions**
- réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
 - mobilité douce (interquartier, intraquartier)
 - zone résidentielle / zone de rencontre
 - chemin de fer
- Aires de stationnement**
- parking couvert / souterrain
 - parking public / privé
 - transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)
- Infrastructures techniques**
- axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
 - bassin de rétention pour eaux pluviales
 - axe principal du canal pour eaux usées
- Concept paysager et écologique**
- biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
 - élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
 - coulée verte
 - mesures d'intégration spécifiques paysagères



DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL

CENTRE-10-PAP NQ			
Place du Lavoir			
MIX-v			
COS max.	0,75	CUS max.	1,40
CSS max.	0,90	DL max.	80

SURFACE
0,40 HA

ENJEUX URBANISTIQUES
QUARTIER COMPLÉTANT LE CENTRE - SITUÉ SUR UN AXE PRINCIPAL
INTÉGRATION DANS LE BÂTI EXISTANT JOUE UN RÔLE IMPORTANT
RÔLE DE COMPLÉMENT À L'OFFRE EN SERVICES ET EN LOGEMENTS
DANS LA LOCALITÉ
MIXITÉ DES FONCTIONS À METTRE EN AVANT
LIAISONS ROUTIÈRES À METTRE EN PLACE VERS LE QUARTIER EN SECONDE POSITION
CRÉATION D'UN ESPACE DE RENCONTRE
PRÉSENCE D'UN COURS D'EAU À PROTÉGER
INTERFACE AVEC LE BÂTI EXISTANT À SOIGNER

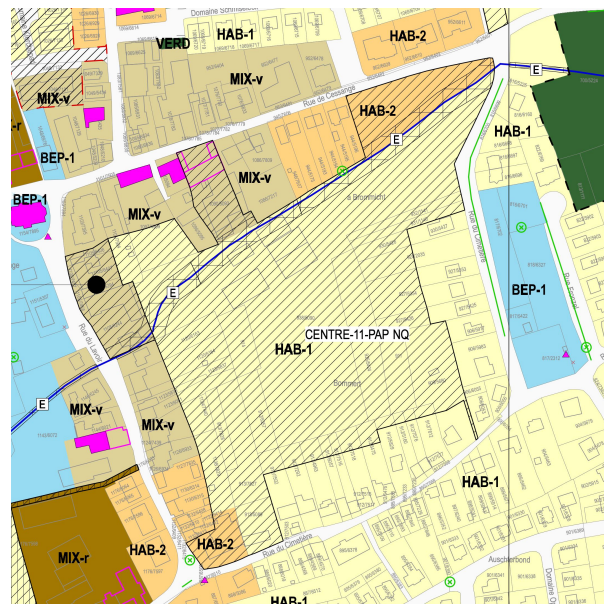
LIGNES DIRECTRICES
METTRE EN PLACE UNE MIXITÉ DE LOGEMENTS ET DE SERVICES
CRÉER UN ESPACE LIBRE CONVIVIAL EN CORRESPONDANCE AVEC LES PLACES EXISTANTES
ARTICULER LA COULÉE VERTE AVEC LES QUARTIERS ADJACENTS

MISE EN OEUVRE
UNE PHASE

- LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)**
- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
 - Courbe de niveau (BD-TOPO)
 - Cours d'eau (BD-TOPO)
- Concept de développement urbain**
- Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités**
- | | | | |
|--------|---------|-------|--|
| | | | logement |
| | | | commerce / services |
| | | | artisanat / industrie |
| | | | équipements publics / loisirs / sports |
| faible | moyenne | forte | densités |
- Espace public**
- espace minéral cerné / ouvert
 - espace vert cerné / ouvert
- Centralité**
- Eléments identitaires à préserver
- Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants**
- Séquences visuelles**
- axe visuel
 - seuil / entrée de quartier, de ville, de village
- Concept de mobilité et d'infrastructures techniques**
- Connexions**
- réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
 - mobilité douce (interquartier, intraquartier)
 - zone résidentielle / zone de rencontre
 - chemin de fer
- Aires de stationnement**
- parking couvert / souterrain
 - parking public / privé
 - transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)
- Infrastructures techniques**
- axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
 - bassin de rétention pour eaux pluviales
 - axe principal du canal pour eaux usées
- Concept paysager et écologique**
- biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
 - élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
 - coulée verte
 - mesures d'intégration spécifiques paysagères



EXTRAIT DE LA PARTIE GRAPHIQUE DU PAG



DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL

CENTRE-11-PAP NQ			
Bommert			
HAB-1			
COS max.	0,40	CUS max.	0,75
CSS max.	0,60	DL max.	25

SURFACE

6,44 HA

ENJEUX URBANISTIQUES

QUARTIER RÉSIDENTIEL SITUÉ PRÈS DU CENTRE
COMPLÉMENT ET INTÉGRATION DANS LA STRUCTURE BÂTIE EXISTANTE
MIXITÉ DES FONCTIONS À RENFORCER
INTERFACES AVEC BÂTI EXISTANT À SOIGNER
LIAISONS ROUTIÈRES ET PIÉTONNES À METTRE EN PLACE DANS PLUSIEURS DIRECTIONS
PRÉSENCE D'UN COURS D'EAU À POTÉGER

LIGNES DIRECTRICES

FAVORISER LA MIXITÉ DES FONCTIONS
CRÉER DES SOUS QUARTIERS DE PETITES TAILLES
CRÉER DES ESPACES DE RENCONTRE CONVIVIAUX
MINIMISER LE STATIONNEMENT EN PLEIN AIR
ARTICULER LA COULÉE VERTE AUX QUARTIERS ADJACENTS
CRÉER UN ESPACE VERT ATTRAYANT COMBINÉ À COURS D'EAU ET À RÉTENTION

MISE EN OEUVRE

ÉVENTUELLEMENT PLUSIEURS PHASES

LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)

- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
- Courbe de niveau (BD-TOPO)
- Cours d'eau (BD-TOPO)

Concept de développement urbain

- Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités
- logement
 - commerce / services
 - artisanat / industrie
 - équipements publics / loisirs / sports
- faible moyenne forte densités

Espace public

- espace minéral cerné / ouvert
- espace vert cerné / ouvert

Centralité

- Eléments identitaires à préserver
- Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants

Séquences visuelles

- axe visuel
- seuil / entrée de quartier, de ville, de village

Concept de mobilité et d'infrastructures techniques

- Connexions
 - réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
 - mobilité douce (interquartier, intraquartier)
 - zone résidentielle / zone de rencontre
 - chemin de fer

Aires de stationnement

- parking couvert / souterrain
- parking public / privé
- transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)

Infrastructures techniques

- axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
- bassin de rétention pour eaux pluviales
- axe principal du canal pour eaux usées

Concept paysager et écologique

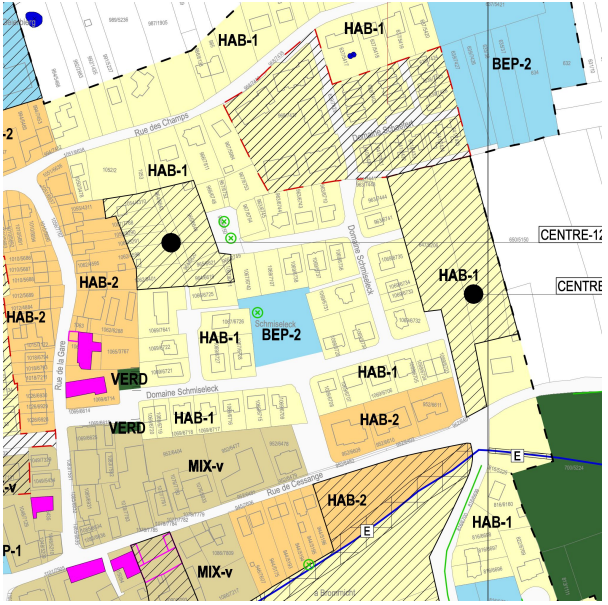
- biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- coulée verte
- mesures d'intégration spécifiques paysagères



COMMUNE DE LEUDELANGE ETUDE PREPARATOIRE - 1 : 1 000

DIMENSIONS DU PLAN 51,0 x 29,7 CM

EXTRAIT DE LA PARTIE GRAPHIQUE DU PAG



DEGRE D'UTILISATION DU SOL

CENTRE-12-PAP NQ			
Schmiseleck 1			
HAB-1			
COS max.	0,40	CUS max.	0,75
CSS max.	0,60	DL max.	25

SURFACE
0,54 HA

ENJEUX URBANISTIQUES
QUARTIER DE PETITE ENVERGURE ENCLAVÉ DANS LE BÂTI EXISTANT - COMPLÉMENT D'UN LOTISSEMENT EXISTANT
INTERFACE AVEC BÂTI EXISTANT À SOIGNER
RACCORD À LIAISONS ROUTIÈRES ET ESPACE DE RENCONTRE EXISTANTS
LIAISONS PIÉTONNES À CRÉER VERS LE NORD ET LE SUD

LIGNES DIRECTRICES
COMPLÉTER LA TYPOLOGIE DES LOGEMENTS EXISTANTE
COMPLÉTER L'ESPACE DE RENCONTRES
REGROUPE LE STATIONNEMENT EN PLEIN AIR
RESPECTER LES STRUCTURES VERTES

MISE EN OEUVRE
UNE PHASE

LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)

- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
- - - Courbe de niveau (BD-TOPO)
- Cours d'eau (BD-TOPO)

Concept de développement urbain

- Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités**
- | | | | |
|--|--|--|--|
| | | | logement |
| | | | commerce / services |
| | | | artisanat / industrie |
| | | | équipements publics / loisirs / sports |
- faible moyenne forte densités

Espace public

- espace minéral cerné / ouvert
- espace vert cerné / ouvert

Centralité

- Eléments identitaires à préserver
- Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants

Séquences visuelles

- axe visuel
- seuil / entrée de quartier, de ville, de village

Concept de mobilité et d'infrastructures techniques

- Connexions**
réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
- mobilité douce (interquartier, intraquartier)
- zone résidentielle / zone de rencontre
- chemin de fer

Aires de stationnement

- parking couvert / souterrain
- parking public / privé
- transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)

Infrastructures techniques

- axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
- bassin de rétention pour eaux pluviales
- axe principal du canal pour eaux usées

Concept paysager et écologique

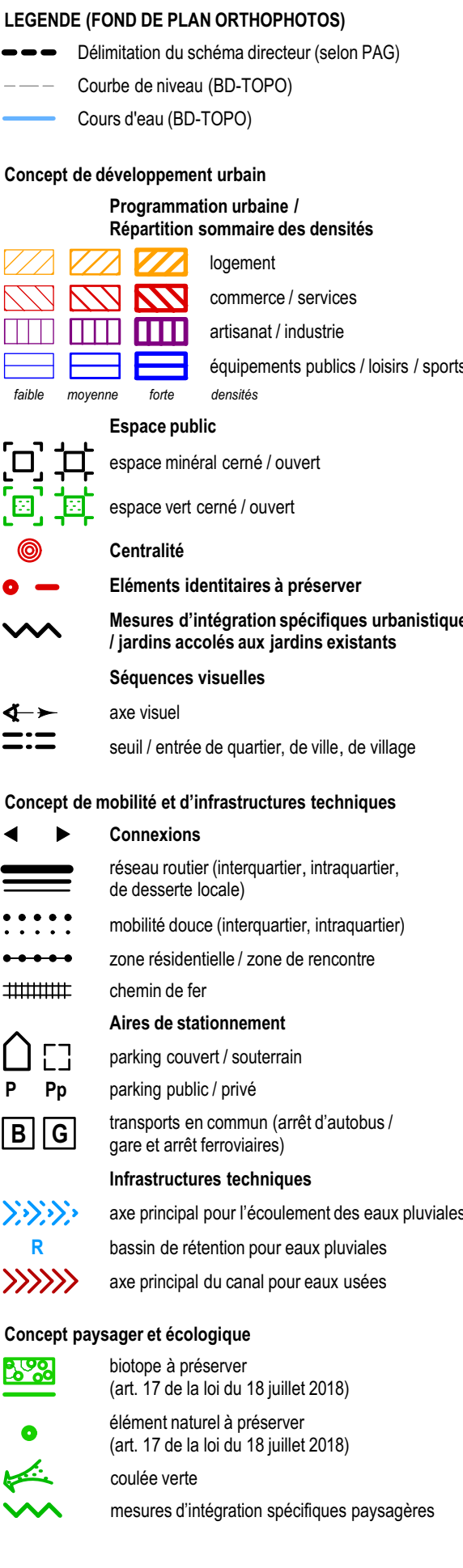
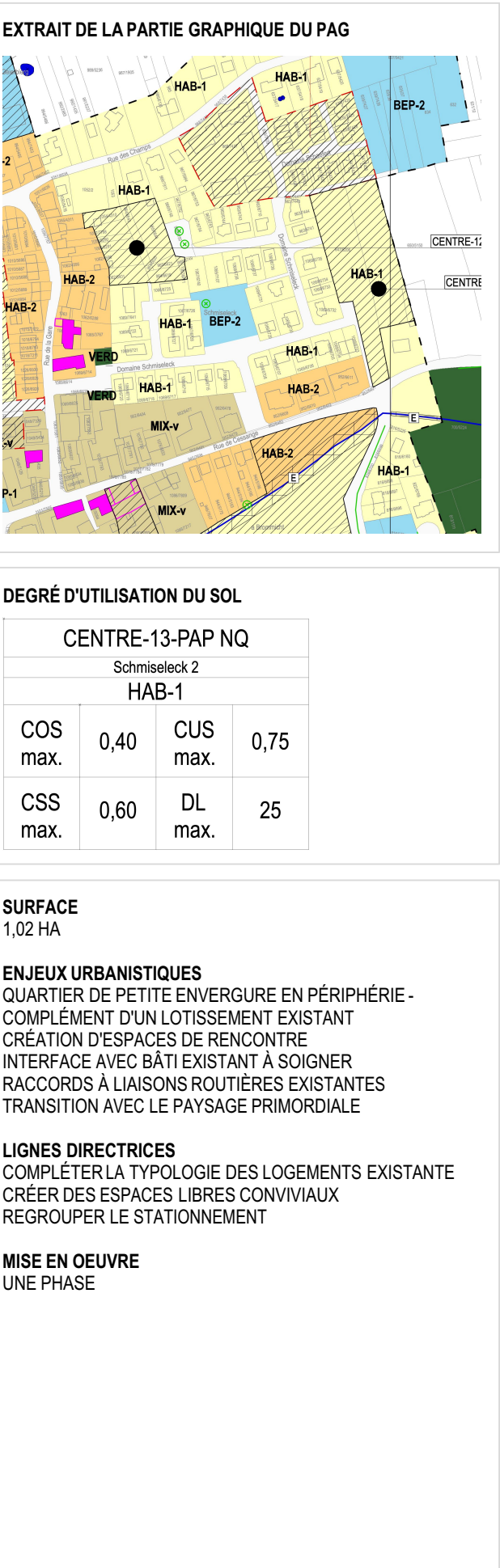
- biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- coulée verte
- mesures d'intégration spécifiques paysagères

ETUDE PREPARATOIRE – SECTION 3 – SCHEMAS DIRECTEURS - CENTRE-12-PAP NQ - DOMAINE SCHMISELECK 1 - LOCALITE DE LEUDELANGE-CENTRE

DEWEY MULLER PARTNERSCHAFT MBB ARCHITEKTEN STADTPLANER

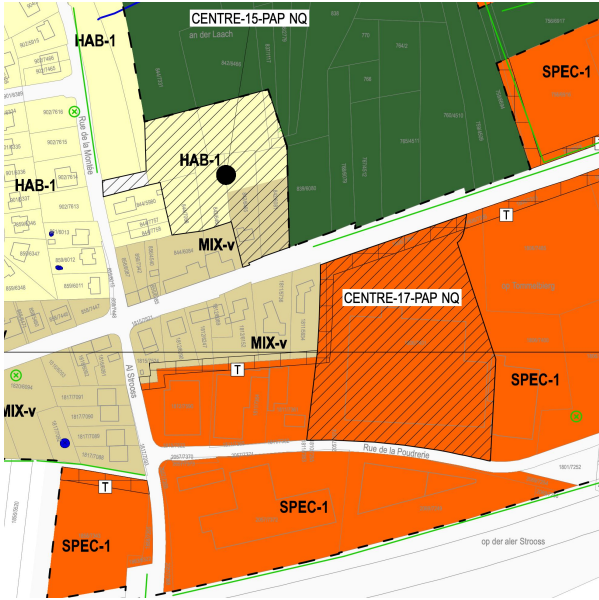
DATE	N° PROJET	N° PLAN
10.09.2019	1334	P-EP3-CEN-12-a

© ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2012) - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - PLAN CADASTRAL NUMERISE PCN 2012 | BASE DE DONNEES TOPOCARTOGRAPHIQUES BD-TOPO VERSION 1994 (ACT2002_73) | ACT ORTHOPHOTOS 2016





EXTRAIT DE LA PARTIE GRAPHIQUE DU PAG



DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL

CENTRE-15-PAP NQ An der Laach/Rue de Luxembourg HAB-1				CENTRE-15-PAP NQ An der Laach/Rue de Luxembourg MIX-v			
COS max.	0,40	CUS max.	0,75	COS max.	0,50	CUS max.	0,90
CSS max.	0,60	DL max.	25	CSS max.	0,75	DL max.	60

SURFACE

1,09 HA

ENJEUX URBANISTIQUES

QUARTIER DE PETITE ENVERGURE LE LONG D'UN AXE IMPORTANT, D'UNE PART, ET EN PÉRIPHÉRIE, D'AUTRE PART MIXITÉ DES FONCTIONS À METTRE EN AVANT VOLUMÉTRIE DES CONSTRUCTIONS À ADAPTER À LOGEMENT ET SERVICES DU VOISINAGE TRANSITION VERS LE PAYSAGE À RESPECTER

LIGNES DIRECTRICES

COMPLÉTER LA TYPOLOGIE DES LOGEMENTS ET DES FONCTIONS EN PRÉSENCE MINIMISER LE NOMBRE DES ACCÈS CRÉER UN PETIT ESPACE DE RENCONTRE

MISE EN OEUVRE

UNE OU DEUX PHASES

LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)

- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
- - - Courbe de niveau (BD-TOPO)
- Cours d'eau (BD-TOPO)

Concept de développement urbain

- Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités**
- | | | | |
|--------|---------|-------|--|
| | | | logement |
| | | | commerce / services |
| | | | artisanat / industrie |
| | | | équipements publics / loisirs / sports |
| faible | moyenne | forte | densités |

Espace public

- espace minéral cerné / ouvert
- espace vert cerné / ouvert

Centralité

- Eléments identitaires à préserver

- Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants

Séquences visuelles

- axe visuel
- seuil / entrée de quartier, de ville, de village

Concept de mobilité et d'infrastructures techniques

Connexions

- réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
- mobilité douce (interquartier, intraquartier)
- zone résidentielle / zone de rencontre
- chemin de fer

Aires de stationnement

- parking couvert / souterrain
- parking public / privé
- transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)

Infrastructures techniques

- axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
- bassin de rétention pour eaux pluviales
- axe principal du canal pour eaux usées

Concept paysager et écologique

- biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- coulée verte
- mesures d'intégration spécifiques paysagères

The map displays a residential area with several distinct zones and streets. The zones are color-coded and labeled: HAB-1 (yellow), MIX-v (tan), SPEC-1 (orange), and CENTRE-15-PAP NO (green). The map also shows various streets, including 'op der Leidsch', 'op der Dijkweg', and 'op der vier Stroos'. A legend in the bottom right corner identifies the different types of land use: 'Wonen' (Residential), 'Wonen met kleine bedrijven' (Residential with small businesses), 'Wonen met kleine bedrijven en recreatie' (Residential with small businesses and recreation), 'Wonen met kleine bedrijven en recreatie en openbaar groen' (Residential with small businesses and recreation and public green), 'Wonen met kleine bedrijven en recreatie en openbaar groen en openbaar groen' (Residential with small businesses and recreation and public green and public green), and 'Wonen met kleine bedrijven en recreatie en openbaar groen en openbaar groen en openbaar groen' (Residential with small businesses and recreation and public green and public green and public green).

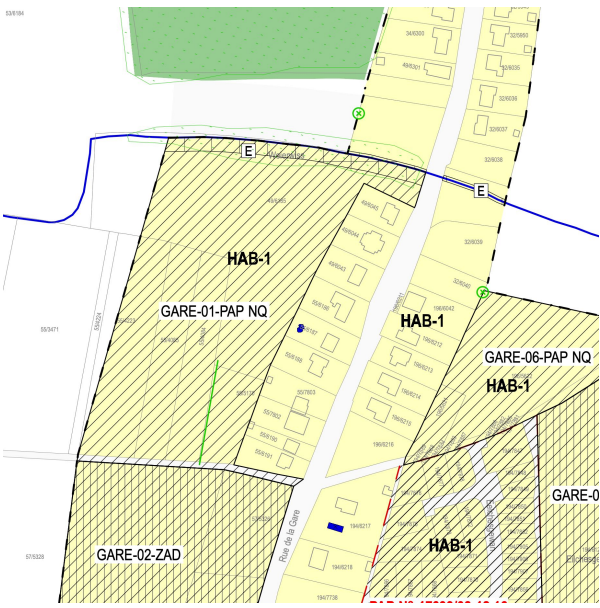
CENTRE-17-PAP NQ			
Tommelberg			
SPEC-1			
COS max.	0,60	CUS max.	1,10
CSS max.	0,90	DL max.	1 logement de service par parcelle

UNE OU PLUSIEURS PHASES

	biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
	élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
	coulée verte
	mesures d'intégration spécifiques paysagères



EXTRAIT DE LA PARTIE GRAPHIQUE DU PAG



DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL

GARE-01-PAP NQ			
Weierwiss			
HAB-1-L			
COS max.	0,40	CUS max.	0,75
CSS max.	0,60	DL max.	25

SURFACE

3,14 HA

ENJEUX URBANISTIQUES

QUARTIER DE TAILLE IMPORTANTE EN PÉRIPHÉRIE - SITUÉ PRÈS DE LA GARE
DENSIFICATION DE L'HABITAT POSSIBLE PAR RAPPORT À BÂTI EXISTANT
DESSERTE DIFFÉRENCIÉE À PARTIR DE L'EST ET DU SUD
RESPECT DU COURS D'EAU, DE LA COULÉE VERTE ET DES STRUCTURES VERTES EN PRÉSENCE CONFÈRE CARACTÈRE AU QUARTIER
RESPECT DE LA FORÊT VOISINE

LIGNES DIRECTRICES

COMPLÉTER LA TYPOLOGIE DES LOGEMENTS EN PRÉSENCE
CRÉER DES ESPACES RÉSIDENTIELS ET DE RENCONTRE
MINIMISER LE STATIONNEMENT EN SURFACE
COMBINER À RÉTENTION ÉVENTUELLEMENT UN RIDEAU DE VERDURE

MISE EN OEUVRE

ÉVENTUELLEMENT PLUSIEURS PHASES

LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)

- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
- - - Courbe de niveau (BD-TOPO)
- Cours d'eau (BD-TOPO)

Concept de développement urbain

Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités

- | | | | |
|--------|---------|-------|--|
| | | | logement |
| | | | commerce / services |
| | | | artisanat / industrie |
| | | | équipements publics / loisirs / sports |
| faible | moyenne | forte | densités |

Espace public

- espace minéral cerné / ouvert
- espace vert cerné / ouvert

Centralité

- Éléments identitaires à préserver
- Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants
- Séquences visuelles**
 - axe visuel
 - seuil / entrée de quartier, de ville, de village

Concept de mobilité et d'infrastructures techniques

- Connexions**
 - réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
 - mobilité douce (interquartier, intraquartier)
 - zone résidentielle / zone de rencontre
 - chemin de fer
- Aires de stationnement**
 - parking couvert / souterrain
 - parking public / privé
 - transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)
- Infrastructures techniques**
 - axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
 - bassin de rétention pour eaux pluviales
 - axe principal du canal pour eaux usées

Concept paysager et écologique

- biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- coulée verte
- mesures d'intégration spécifiques paysagères

© ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2012) - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - PLAN CADASTRAL NUMERISE FON 2012 (BASE DE DONNEES TOPOGRAPHIQUES BD-TOPO VERSION 1994 (ACT2002_73) | ACT ORTHOPHOTOS 2016



EXTRAIT DE LA PARTIE GRAPHIQUE DU PAG

DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL

GARE-02-ZAD			
Mouerwiss			
HAB-1-L - BEP-2-L			
COS max.	0,30	CUS max.	0,50
CSS max.	0,40	DL max.	15

SURFACE
5,52 HA

ENJEUX URBANISTIQUES
QUARTIER DE TAILLE IMPORTANTE EN PÉRIPHÉRIE
RESPECT DU COURS D'EAU ET DE QUELQUES STRUCTURES VERTES EN PRÉSENCE
CRÉATION D'UNE COULÉE VERTE

LIGNES DIRECTRICES
DIVERSIFIER LA TYPOLOGIE DES LOGEMENTS EN PRÉSENCE
CRÉER DE NOUVELLES DESSERTES
CRÉER DES ESPACES DE RENCONTRE

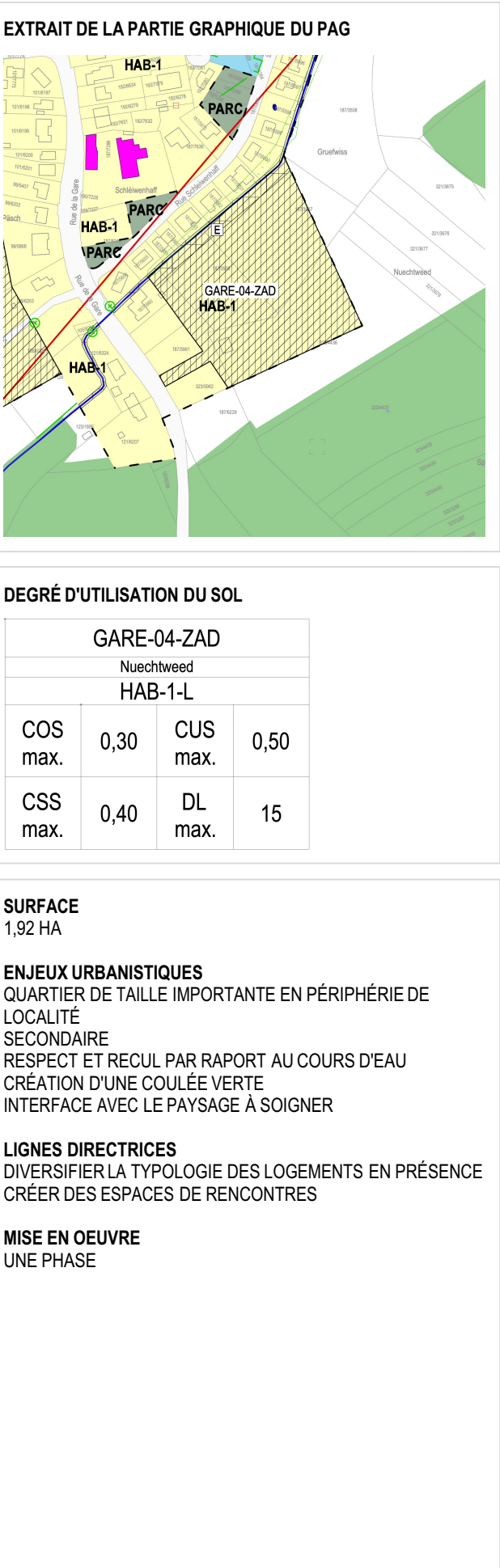
MISE EN OEUVRE
ÉVENTUELLEMENT PLUSIEURS PHASES

- LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)**
- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
 - - - Courbe de niveau (BD-TOPO)
 - Cours d'eau (BD-TOPO)
- Concept de développement urbain**
- Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités**
- | | | | |
|--------|---------|-------|--|
| | | | logement |
| | | | commerce / services |
| | | | artisanat / industrie |
| | | | équipements publics / loisirs / sports |
| faible | moyenne | forte | densités |
- Espace public**
- espace minéral cerné / ouvert
 - espace vert cerné / ouvert
- Centralité**
- Eléments identitaires à préserver
 - Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants
- Séquences visuelles**
- axe visuel
 - seuil / entrée de quartier, de ville, de village
- Concept de mobilité et d'infrastructures techniques**
- Connexions**
- réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
 - mobilité douce (interquartier, intraquartier)
 - zone résidentielle / zone de rencontre
 - chemin de fer
- Aires de stationnement**
- parking couvert / souterrain
 - parking public / privé
 - transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)
- Infrastructures techniques**
- axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
 - bassin de rétention pour eaux pluviales
 - axe principal du canal pour eaux usées
- Concept paysager et écologique**
- biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
 - élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
 - coulée verte
 - mesures d'intégration spécifiques paysagères

GARE-03-ZAD			
Domen			
HAB-1-L			
COS max.	0,30	CUS max.	0,50
CSS max.	0,40	DL max.	15

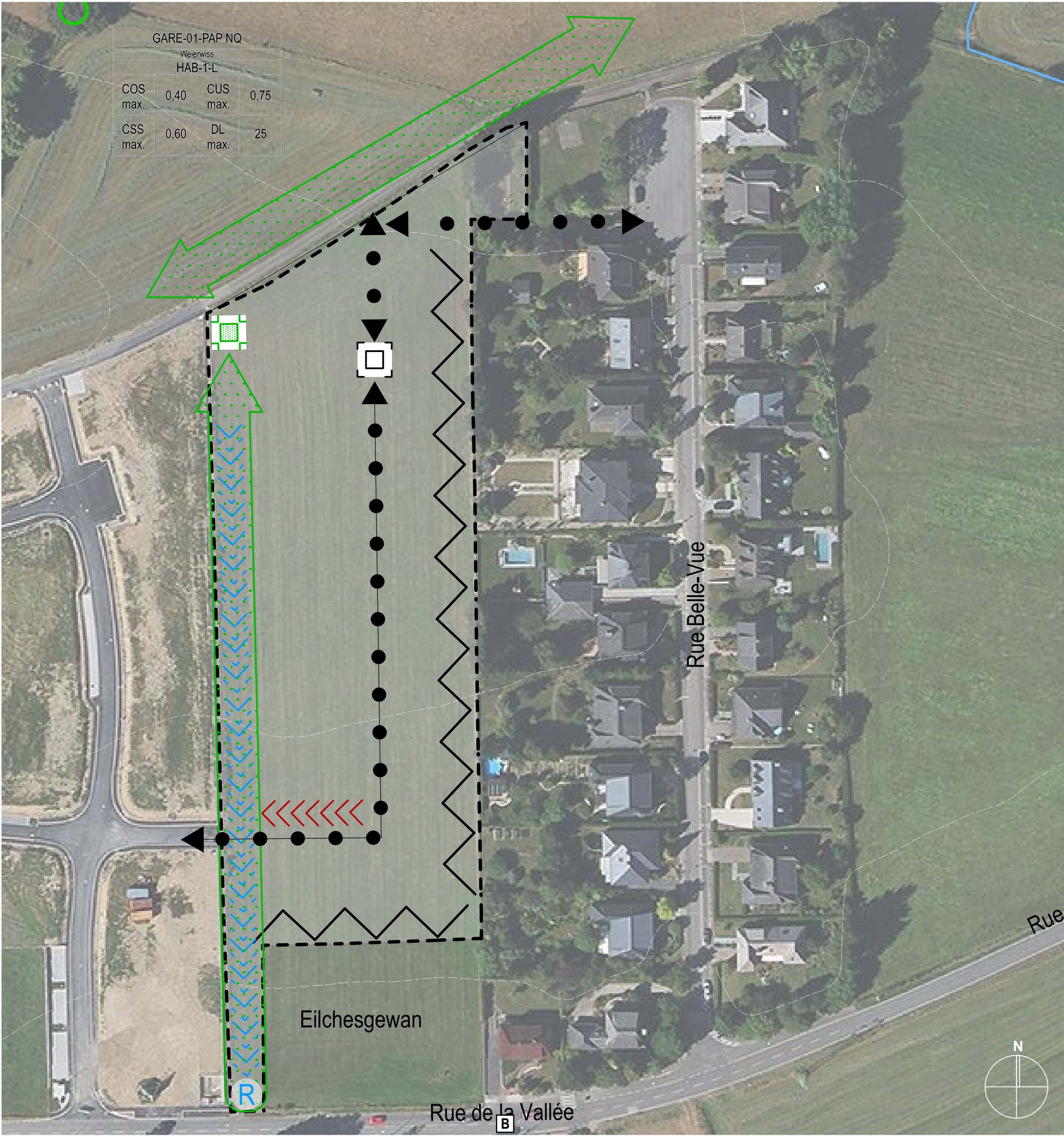
 coulée verte

 mesures d'intégration spécifiques paysagères



- LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)**
- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
 - Courbe de niveau (BD-TOPO)
 - Cours d'eau (BD-TOPO)
- Concept de développement urbain**
- Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités**
- | faible | moyenne | forte | densités |
|------------------|------------------|------------------|--|
| [diagonal lines] | [diagonal lines] | [diagonal lines] | logement |
| [diagonal lines] | [diagonal lines] | [diagonal lines] | commerce / services |
| [diagonal lines] | [diagonal lines] | [diagonal lines] | artisanat / industrie |
| [diagonal lines] | [diagonal lines] | [diagonal lines] | équipements publics / loisirs / sports |
- Espace public**
- [diagonal lines] espace minéral cerné / ouvert
 - [diagonal lines] espace vert cerné / ouvert
- Centralité**
- [red dot] éléments identitaires à préserver
- Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants**
- Séquences visuelles**
- [arrow] axe visuel
 - [dashed line] seuil / entrée de quartier, de ville, de village
- Concept de mobilité et d'infrastructures techniques**
- Connexions**
- [thick line] réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
 - [dotted line] mobilité douce (interquartier, intraquartier)
 - [dashed line] zone résidentielle / zone de rencontre
 - [thick line] chemin de fer
- Aires de stationnement**
- [house icon] parking couvert / souterrain
 - [P icon] parking public / privé
 - [B icon] transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)
- Infrastructures techniques**
- [blue line] axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
 - [R icon] bassin de rétention pour eaux pluviales
 - [red line] axe principal du canal pour eaux usées
- Concept paysager et écologique**
- [green icon] biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
 - [green icon] élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
 - [green line] coulée verte
 - [green line] mesures d'intégration spécifiques paysagères

© ORIGINE CADASTRE. DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2012) - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - PLAN CADASTRAL NUMERISE PCN 2012 | BASE DE DONNEES TOPOCARTOGRAPHIQUES BD-TOPO VERSION 1894 (ACT2002_73) | ACT ORTHOPHOTOS 2016



EXTRAIT DE LA PARTIE GRAPHIQUE DU PAG

DEGRE D'UTILISATION DU SOL

GARE-05-ZAD			
Eilchesgewann 1			
HAB-1			
COS max.	0,30	CUS max.	0,50
CSS max.	0,40	DL max.	15

SURFACE
1,66 HA

ENJEUX URBANISTIQUES
QUARTIER DE PETITE TAILLE ENCLAVÉ
COMPLÈMENT DES STRUCTURES RÉSIDENTIELLES VOISINES
CRÉATION D'UN ESPACE DE RENCONTRE ET D'UN ESPACE VERT
CRÉATION D'UNE COULÉE VERTE

LIGNES DIRECTRICES
DIVERSIFIER LA TYPOLOGIE DES LOGEMENTS EN PRÉSENCE
SOIGNER LA TRANSITION AVEC LES QUARTIERS ALENTOURS

MISE EN OEUVRE
UNE PHASE

LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)

- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
- - - Courbe de niveau (BD-TOPO)
- Cours d'eau (BD-TOPO)

Concept de développement urbain

Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités

faible	moyenne	forte	densités
[diagonal lines]	[diagonal lines]	[diagonal lines]	logement
[diagonal lines]	[diagonal lines]	[diagonal lines]	commerce / services
[diagonal lines]	[diagonal lines]	[diagonal lines]	artisanat / industrie
[diagonal lines]	[diagonal lines]	[diagonal lines]	équipements publics / loisirs / sports

Espace public

- [square with cross] espace minéral cerné / ouvert
- [square with cross] espace vert cerné / ouvert

Centralité

- [red dot] éléments identitaires à préserver

Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants

- [zigzag line]

Séquences visuelles

- [arrow] axe visuel
- [dashed line] seuil / entrée de quartier, de ville, de village

Concept de mobilité et d'infrastructures techniques

Connexions

- [thick line] réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
- [dotted line] mobilité douce (interquartier, intraquartier)
- [dashed line] zone résidentielle / zone de rencontre
- [thick line] chemin de fer

Aires de stationnement

- [house icon] parking couvert / souterrain
- [P icon] parking public / privé
- [B icon] transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)

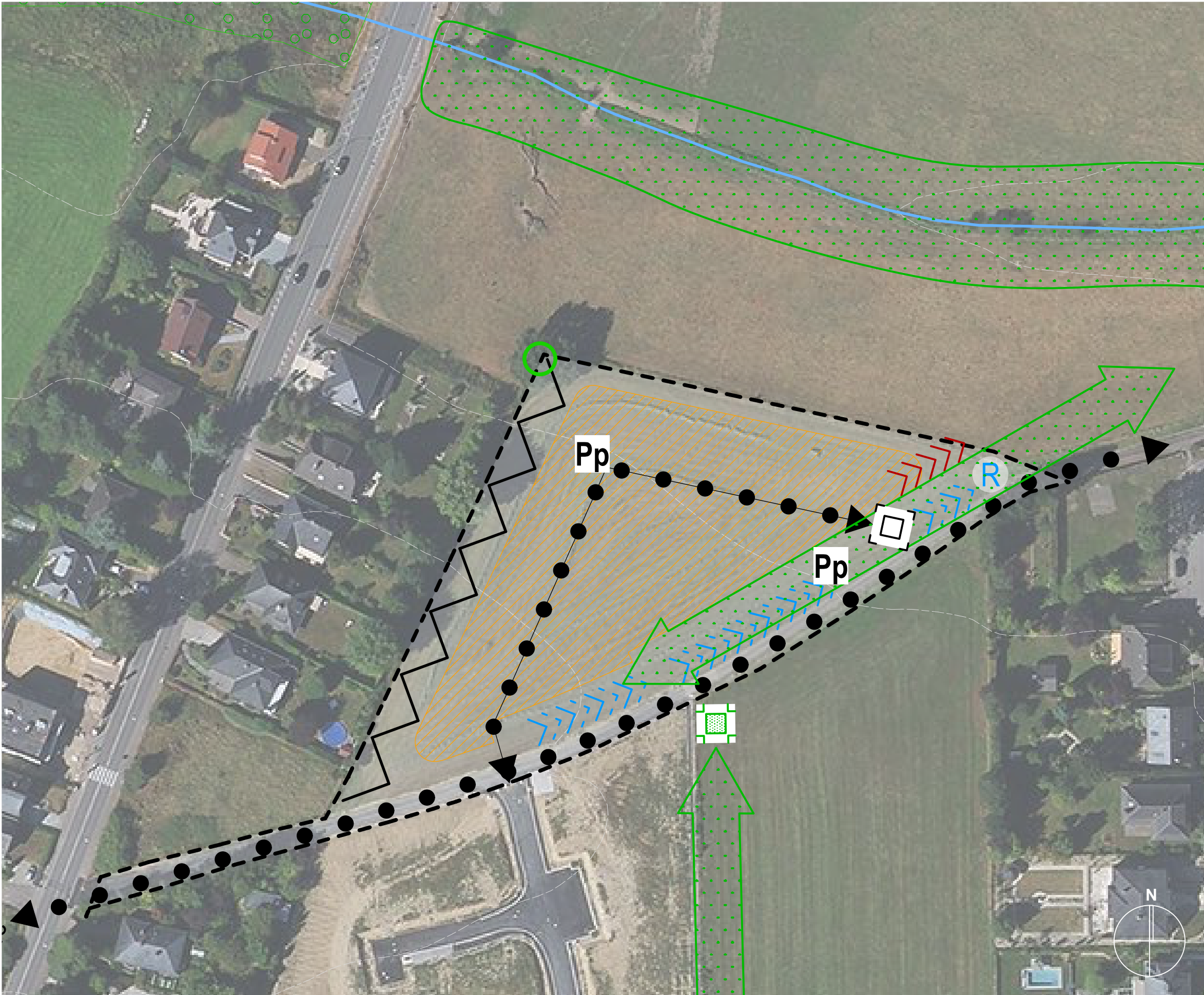
Infrastructures techniques

- [blue arrow] axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
- [R icon] bassin de rétention pour eaux pluviales
- [red arrow] axe principal du canal pour eaux usées

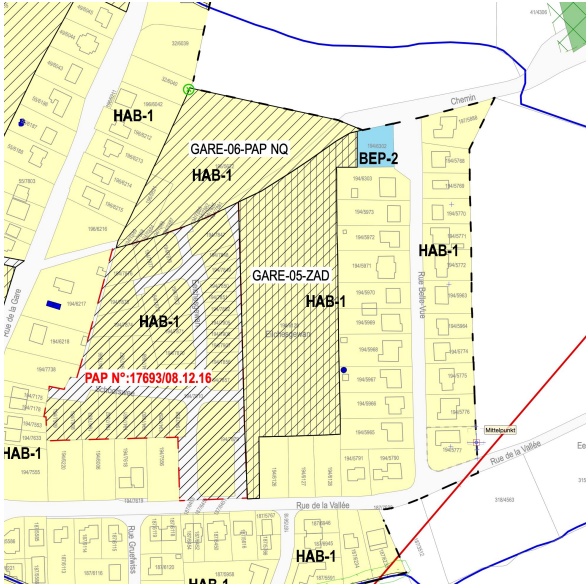
Concept paysager et écologique

- [green icon] biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- [green dot] élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- [green arrow] coulée verte
- [green zigzag] mesures d'intégration spécifiques paysagères

© ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A LETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2019) - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - PLAN CADASTRAL NUMERISE - PLAN CADASTRAL NUMERISE PON 2012 | BASE DE DONNEES TOPOCARTOGRAPHIQUES BD-TOPO VERSION 1994 (ACT2002_73) | ACT ORTHOPHOTOS 2016



EXTRAIT DE LA PARTIE GRAPHIQUE DU PAG



DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL

GARE-06-PAP NQ			
Eilchesgewann 2			
HAB-1			
COS max.	0,40	CUS max.	0,75
CSS max.	0,60	DL max.	25

SURFACE

1,12 HA

ENJEUX URBANISTIQUES

QUARTIER DE PETITE TAILLE EN PÉRIPHÉRIE D'UNE LOCALITÉ SECONDAIRE
COMPLÉMENT DES QUARTIERS ADJACENTS
CRÉATION D'UN ESPACE DE RENCONTRE
CRÉATION D'UNE COULÉE VERTE ET D'UN ESPACE VERT

LIGNES DIRECTRICES

DIVERSIFIER LA TYPOLOGIE DES LOGEMENTS EN PRÉSENCE
SOIGNER LA TRANSITION VERS LE BÂTI EXISTANT
MINIMISER LE STATIONNEMENT EN PLEIN AIR

MISE EN OEUVRE

UNE PHASE

LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)

- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
- - - Courbe de niveau (BD-TOPO)
- Cours d'eau (BD-TOPO)

Concept de développement urbain

Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités

- logement
- commerce / services
- artisanat / industrie
- équipements publics / loisirs / sports

Espace public

- espace minéral cerné / ouvert
- espace vert cerné / ouvert

Centralité

Eléments identitaires à préserver

Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants

Séquences visuelles

- axe visuel
- seuil / entrée de quartier, de ville, de village

Concept de mobilité et d'infrastructures techniques

Connexions

- réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
- mobilité douce (interquartier, intraquartier)
- zone résidentielle / zone de rencontre
- chemin de fer

Aires de stationnement

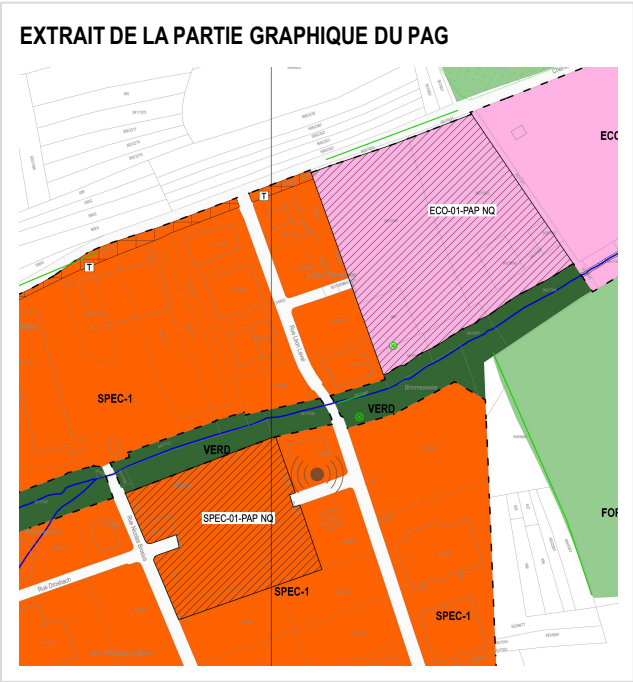
- parking couvert / souterrain
- parking public / privé
- transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)

Infrastructures techniques

- axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
- bassin de rétention pour eaux pluviales
- axe principal du canal pour eaux usées

Concept paysager et écologique

- biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- coulée verte
- mesures d'intégration spécifiques paysagères



DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL

SPEC-01-PAP NQ			
Gëltgen			
SPEC-1			
COS max.	0,60	CUS max.	1,10
CSS max.	0,90	DL max.	1 logement de service par parcelle

SURFACE
2,46 HA

ENJEUX URBANISTIQUES
COMPLÈMENT D'UNE ZONE D'ACTIVITÉS EXISTANTE
COMPLÈMENT DES VOLUMES BÂTIS ET DES SERVICES EN PRÉSENCE
RACCORDS À DESSERTES EXISTANTES
RESPECT DU COURS D'EAU ET DE LA COULÉE VERTE EXISTANTE

LIGNES DIRECTRICES
CRÉER DES TERRAINS ET DES VOLUMES DE TAILLES DIVERSES
ET FLEXIBLES
MINIMISER LE STATIONNEMENT EN PLEIN AIR
CRÉER UN ESPACE DE RENCONTRES

MISE EN OEUVRE
UNE PHASE

LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)

- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
- - - Courbe de niveau (BD-TOPO)
- Cours d'eau (BD-TOPO)

Concept de développement urbain

Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités

			logement
			commerce / services
			artisanat / industrie
			équipements publics / loisirs / sports
faible	moyenne	forte	densités

Espace public

- espace minéral cerné / ouvert
- espace vert cerné / ouvert

Centralité

- Eléments identitaires à préserver**
- Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants**

Séquences visuelles

- axe visuel
- seuil / entrée de quartier, de ville, de village

Concept de mobilité et d'infrastructures techniques

Connexions

- réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
- mobilité douce (interquartier, intraquartier)
- zone résidentielle / zone de rencontre
- chemin de fer

Aires de stationnement

- parking couvert / souterrain
- parking public / privé
- transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)

Infrastructures techniques

- axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
- bassin de rétention pour eaux pluviales
- axe principal du canal pour eaux usées

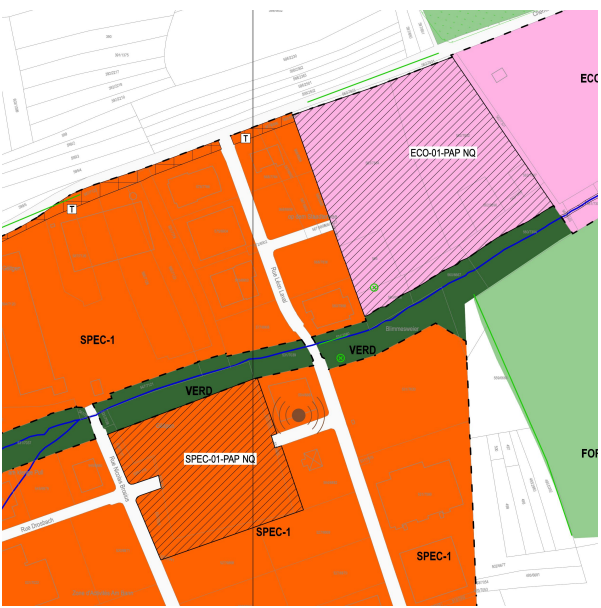
Concept paysager et écologique

- biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- coulée verte
- mesures d'intégration spécifiques paysagères

DATE	N° PROJET	N° PLAN
10.09.2019	1334	P-EP3-SPEC-01-a



EXTRAIT DE LA PARTIE GRAPHIQUE DU PAG



DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL

ECO-01-PAP NQ			
Op dem Staatterwee			
ECO-c1			
COS max.	0,60	CUS max.	1,10
CSS max.	0,90	DL max.	1 logement de service par parcelle

SURFACE
4,43 HA

ENJEUX URBANISTIQUES
COMPLÉMENT D'UNE ZONE D'ACTIVITÉS EXISTANTE
COMPLÉMENT DES FONCTIONS EN PRÉSENCE
RACCORD À DESSERTE EXISTANTE ET CRÉATION D'UNE NOUVELLE DESSERTE
RESPECT DU COURS D'EAU ET DE LA COULÉE VERTE EXISTANTE

LIGNES DIRECTRICES
CRÉER DES TERRAINS ET DES VOLUMES DE TAILLES DIVERSES ET FLEXIBLES
MINIMISER LE STATIONNEMENT EN PLEIN AIR

MISE EN OEUVRE
UNE PHASE

LEGENDE (FOND DE PLAN ORTHOPHOTOS)

- Délimitation du schéma directeur (selon PAG)
- - - Courbe de niveau (BD-TOPO)
- Cours d'eau (BD-TOPO)

Concept de développement urbain

- Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités**
- | | | | |
|--------|---------|-------|--|
| | | | logement |
| | | | commerce / services |
| | | | artisanat / industrie |
| | | | équipements publics / loisirs / sports |
| faible | moyenne | forte | densités |

Espace public

- espace minéral cerné / ouvert
- espace vert cerné / ouvert

Centralité

- Éléments identitaires à préserver**
- Mesures d'intégration spécifiques urbanistiques / jardins accolés aux jardins existants**
- Séquences visuelles**
 - axe visuel
 - seuil / entrée de quartier, de ville, de village

Concept de mobilité et d'infrastructures techniques

- Connexions**
- réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
 - mobilité douce (interquartier, intraquartier)
 - zone résidentielle / zone de rencontre
 - chemin de fer
 - Aires de stationnement**
 - parking couvert / souterrain
 - parking public / privé
 - transports en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaires)
 - Infrastructures techniques**
 - axe principal pour l'écoulement des eaux pluviales
 - bassin de rétention pour eaux pluviales
 - axe principal du canal pour eaux usées

Concept paysager et écologique

- biotope à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- élément naturel à préserver (art. 17 de la loi du 18 juillet 2018)
- coulée verte
- mesures d'intégration spécifiques paysagères